

## **RAPPORT FINAL DU 30/06/2022**

Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

### **Appel à projets APDOM6 Réunion**

*Insertion sociale et professionnelle des jeunes*

*Développement de la vie associative pour et par les jeunes*

« **INCLUSION AVEC LES PAIRS** »

« **CEMEA REUNION** »



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)  
Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)  
Mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP)  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
<https://www.experimentation-fej.injep.fr/>

## **INTRODUCTION**

Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets APDOM6-REUNION lancé en 2019 par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions locales et nationales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative  
Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire  
Mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'expérimentation pour la jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <https://www.experimentation-fej.injep.fr/>.

## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>Titre du projet :</b> « INCLUSION PAR LES PAIRS »(APDOM6_REUNION_X)
<b>PORTEUR DU PROJET :</b> <b>Type de structure :</b> Association loi 1901 reconnue d'utilité public <b>Territoire de l'expérimentation :</b> Quartiers prioritaires de la ville de sainte Marie. <b>Thématique(s) :</b> insertion sociale et professionnelle des jeunes
<b>Descriptif synthétique du projet :</b> Ce projet permettra aux jeunes d'être dans une dynamique d'inclusion grâce à un parcours pluri-acteurs permettant la re-mobilisation des compétences formelles et informelles, de l'enrichir. De développer l'autonomie en inscrivant chacun des jeunes dans un processus de construction d'un réseau et d'y être acteur. Permettre à chacun des jeunes de prendre conscience de ses ressources propre et de savoir les mobiliser. De prendre conscience des ressources du territoire au service de son projet.
<b>Public(s) visés) :</b> Jeunes Mixtes issue des quartiers prioritaires de la politique de la ville de sainte Marie, en fragilité socio-économique et démobiliser face à l'emploi.
<b>Objectifs du projet :</b> <i>mettre en place un accompagnement et une formation permettant à des jeunes de Sainte-Marie de suivre un parcours BAFA incluant d'autres modules de mobilisation.</i>
<b>Actions menées :</b> <i>Les grandes étapes qui ont été déclinées en actions sont :</i> <ul style="list-style-type: none"><li>- Engagement et citoyenneté</li><li>- Atelier de développement personnelle</li><li>- connaissance du territoire et fabrique d'initiative locale</li><li>- remobilisation, parcours d'insertion développement et compétences</li></ul>
<b>Partenaires opérationnels :</b> Les partenaires mobilisés sur le projet sont la mission local, le pôle emploi, la politique de la ville de Sainte Marie, les associations de quartiers de Sainte Marie
<b>Calendrier de l'expérimentation :</b> Date de début du projet : novembre 2019 et fin du projet le 31 mars 2022
<b>Budget total de du projet :</b> Le budget total du projet est de 113840,36
<b>Partenaires financiers :</b> Nos partenaires financiers sont les : Le Fonds d'Expérimentation à la Jeunesse : 93 000 € La ville de Sainte Marie : 4 700 € La préfecture : 4 700 €
<b>Valeur ajoutée :</b> L'intérêt et l'originalité du projet réside dans une architecture qui favorise : <ul style="list-style-type: none"><li>- L'étayage du projet et des compétences du jeune par plusieurs acteurs experts dans leur domaine d'activité.</li></ul>

- La complémentarité des actions dans le parcours : articulation individuel/collectif, théorie/pratique, introspection/prospection, formelle/informelle,
- La reconnaissance des compétences du jeune et valorisation de sa progression par un collègue d'expert.

Le développement durable des territoires nécessite d'avoir des citoyens dotés d'un pouvoir d'agir conscientisés en corrélation avec les enjeux du bien commun. Ce projet va permettre à chacun des jeunes de prendre conscience de son pouvoir d'agir dans une société en pleine mutation et d'avoir des leviers pour l'exercer.

**Conditions de transférabilité :**

Le projet est transférable sur d'autre territoire avec un groupe de jeunes plus restreint et une implication plus poussée des partenaires dans la mise en place et dans la coordination des actions.

**ÉVALUATEUR :**

**Type de structure :** L'évaluateur est une structure privée.

## Table des matières

I.Introduction.....	3
II.Objectifs de l'expérimentation .....	3
III.Public(s) visé(s).....	3
1.Public(s) initialement visé(s).....	3
2.Statistiques descriptives .....	3
3.Analyse qualitative .....	3
IV.Mise en œuvre du projet.....	3
1.Mise en œuvre des actions .....	3
2.Pilotage du pilotage .....	3
3.Valorisation et communication .....	4
V.Enseignements.....	4
1.Impacts du Covid-19 sur le projet .....	4
2.Potentiel de transférabilité.....	4
3.Enseignements.....	4
VI.Conclusion .....	4

## RAPPORT FINAL

*La structure proposée devra être respectée et l'ensemble des items devront être traités. Se reporter au vadémécum pour le bon remplissage des items.*

### I Introduction

Cette action cible prioritairement les habitants les plus fragiles des quartiers inscrits en politique de la Ville, à savoir les jeunes en situation de décrochage scolaire et ceux suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les femmes, et en particulier les femmes cheffes de familles monoparentales à bas revenus...

Elle est également axée sur le déploiement de dispositifs visant à favoriser l'embauche des habitants issus des quartiers prioritaires, tels que la prise en compte des clauses sociales d'insertion dans les marchés publics ou le soutien financier apporté par les partenaires du contrat aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Des efforts doivent être engagés tant en matière de territorialisation des politiques d'emploi de droit commun que de coordination des acteurs et structures intermédiaires de l'emploi. L'orientation privilégiée de dispositifs d'emplois aidés en direction des habitants des quartiers, le soutien aux opérateurs emploi-insertion dans les quartiers ou la mise en place dans plusieurs quartiers de coordinations emploi devront témoigner de ces efforts.

Les actions déployées au titre de la politique de la Ville doivent aujourd'hui gagner en lisibilité et en cohérence et trouver ainsi pleinement leur place dans les dispositifs de droit commun. Chaque habitant quel que soit son lieu de vie, de travail ou d'étude doit pouvoir trouver à proximité des réponses et un accompagnement pour son parcours de formation, d'insertion ou d'emploi.

En dehors des dispositifs dédiés habituellement aux parcours vers l'emploi, il apparaît également nécessaire de développer les projets artistiques et culturels, qui sont un vecteur puissant d'émancipation individuelle. Le développement des usages culturels est en effet une des clés du développement personnel, de l'intégration et de l'estime de soi.

Ce sont donc des réponses globales et coordonnées qu'il nous faut garantir, visant à agir à la fois sur la demande de travail (formation, élargissement des choix professionnels, résolution des problématiques sociales), et sur l'offre (constitution de réseaux locaux de recrutement, lutte contre les discriminations, qualité de l'emploi).

Pour la mise en place de ce projet, il fallait aller directement au cœur des territoires pour pouvoir toucher ces jeunes qui ne sont pas dans aucun dispositif et s'appuyer sur le réseau associatif de territoire pour y arriver.

La période sur laquelle l'expérimentation s'est déroulée est de novembre 2019 avec le travail d'ingénierie et le travail partenariale de terrain pour la mise en place du projet jusqu'au mois de mars 2022.

La période effective de la mise en place du projet a été différente de la période initiale car le projet devait débuter en début d'année 2020, mais la crise sanitaire a bouleversé le démarrage avec le COVID 19. Il y a eu donc plusieurs reports de démarrage. Le projet s'est terminé en Mars 2022.

Le territoire d'expérimentation est les quartiers prioritaires de la ville de Sainte Marie (Verger, les Gaspards, la Réserve et la Découverte). Ces quartiers ont comme caractéristiques un fort de chômage surtout chez les jeunes, beaucoup de famille monoparentale, des jeunes en décrochage scolaire, et des familles qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Malgré les difficultés, la population de ses quartiers reste investie dans la vie de celle-ci.

Durant la mise en place de l'expérimentation, malgré les difficultés rencontrées, le territoire n'a pas changé. On est resté sur les quartiers prioritaires de la ville de Sainte-Marie.

## II Objectifs de l'expérimentation

Les objectifs visés par l'expérimentation sont :

### Objectifs 1 :

Accompagner chacun des jeunes dans un parcours globalisant et complémentaires, développer son estime de soi et la confiance dans l'autre afin de favoriser son autonomie et son émancipation. Permettre la réconciliation avec les différentes formes d'apprentissage. Dans le but d'être conscient de son potentiel et d'être mature dans les différentes situations de la vie.

### Actions Spécifiques pour atteindre l'objectif 1 :

Le projet "l'Inclusion avec les pairs" est un processus comprenant plusieurs actions dans une logique de continuum pédagogique permettant à chacun des jeunes :

- D'avoir un engagement dans une association ou structure tout le long du projet.
- De vivre des ateliers de remobilisation des compétences et de les réinvestir au sein de son association, de sa structure.
- D'avoir un retour régulier de ses pairs "experts (dirigeants associatifs, professionnels de l'insertion, professionnels du monde économique...) dans le cadre d'analyse de situations professionnelles, théâtre forum, jeu de rôle, rapport d'engagement, ... Afin d'être dans une dynamique de progression, de réconciliation avec soi et la société, d'acquérir une autonomie suffisante pour lever les freins d'une mobilité et adaptabilité nécessaire pour une inclusion durable.
- D'acquérir de nouvelles compétences et mieux se connaître au travers d'ateliers découvertes (numérique, expression corporelle, construction, ...)
- Mise en place d'un parcours complet BAFA en internat favorisant l'expérience de la vie en collectivité, du portage de projet de groupe et le décentrage.
- Formation PSC 1
- Ateliers de développement personnel
- Ateliers de gestion des émotions notamment la gestion de la frustration, la gestion des situations vécu comme un échec.
- Atelier de valorisation avec un livrable à la fin du parcours. Pour chacun des jeunes : Mise en place d'une activité au sein de son association, de sa structure. Livret des compétences conscientisés durant le parcours. Pour le groupe : Mise en place d'un salon du savoir-faire "conscientisé" avec la présence de l'ensemble des acteurs du projet.

### Objectif 2 :

- Favoriser les initiatives citoyennes et locales, permettre à chacun des jeunes de participer et d'être impliqué dans une action socio-économique et culturelle. Comprendre le fonctionnement et les valeurs de la république et d'y être acteur.

D'appréhender le concept d'Économie Sociale et Solidaire et la démarche projet dans le but de modifier son regard sur la société afin d'être dans une relation "positif-positif", d'être dans une posture.

## Actions Spécifiques pour atteindre l'objectif 2 :

Toujours dans le même parcours :

Ateliers sur la compréhension du fonctionnement et des valeurs des institutions publiques et les différentes formes d'engagement pour le développement de la cité (Le bénévolat, la création d'activité économique/de loisirs/humanitaire, ...)

Mise en place d'atelier par le jeune au sein de son association, de sa structure, accompagné par les "pairs experts".

Atelier de fabrique d'initiative locale

Atelier de découverte de l'économie circulaire.

Immersion de 2 à 5 jours dans une structure de l'ESS pour chacun des jeunes, faire le lien avec les activités de l'association, de la structure qui l'accueille et faire le lien avec son projet de vie.

Permettre à chacun des jeunes de mettre en œuvre, à minima, une action dans le champ de l'ESS

## Objectif 3 :

Permettre à chacun des jeunes d'être confronté à plusieurs acteurs du territoire et de comprendre l'importance d'étayer son cadre de référence et son portefeuille de compétence avec ses pairs "experts".

## Actions Spécifiques pour atteindre l'objectif 3 :

L'objectif 3 est transversal à l'ensemble des actions du projet.

En effet, les actions citées au-dessus seront articulées sur l'ensemble du parcours du jeune. Ce qui permettra in fine d'atteindre cet objectif.

- Constitution d'un groupe "pairs experts".

- Élaboration du parcours du jeune selon son profil de départ et ses ambitions : Pertinence du choix de l'association ou la structure dans laquelle le jeune fera un parcours d'engagement. Personnalisation dans l'articulation des différents ateliers cités ci-dessus.

L'élaboration de l'écriture de ce projet a été faite en partenariat avec la ville de Sainte-Marie, en lien avec les besoins du public et écrit par les CEMEA de la Réunion.

### **III Public(s) visé(s),**

#### **1 Public(s) initialement visé(s)**

Le nombre de bénéficiaires directs de départ était de 60, soit 30 par cohorte.

On a eu des personnes résidant dans les quartiers prioritaires qui rencontraient des problèmes financiers, pour se déplacer en bus, s'acheter des vêtements, ou de la nourriture.

La plupart étaient des jeunes logés chez un tiers (principalement les parents), parfois en situations de l'oisiveté, de précarité, en échec scolaire, mais qui voulaient s'en sortir par le biais d'un emploi.

Ce public cible visé ne diffère pas forcément des personnes que nous rencontrons dans notre structure.



## 2 Statistiques descriptives

cf. annexe 1.

## 3 Analyse qualitative

### *1 Bénéficiaires directs*

Pour toute la durée de l'expérimentation du projet, on a eu 42 bénéficiaires directs.

Les principales raisons identifiées qui ne nous ont pas permis d'atteindre les objectifs quantitatifs initialement visés sont :

- Dû fait report de la mise en place du début de calendrier pour cause de crise sanitaire beaucoup de jeunes positionnés au départ se sont petit à petit découragés, ne trouvant plus de réponse adaptée leur situation.
- Nous ne voulions plus pas reporter une énième fois le démarrage de l'action, car avec la crise sanitaire, celui-ci a dû être ajusté à plusieurs reprises déjà, malgré le fait que l'effectif visé n'était pas atteint.
- Nous avons fait le choix de miser sur du qualitatif et revu à la baisse le quantitatif. Toutefois nous avons augmenté le nombre de jours d'accompagnement prévu.

Dans le cadre des démarches d'identification et de mobilisation du public, nous avons utilisé les outils de communications normaux (mail, téléphone) et fait appel à des partenaires locaux tels que la mission locale, pôle emploi, les adultes relais de la ville de Sainte-Marie, éducateur de rue, et les associations de la ville.

L'expérimentation a permis d'avoir une meilleure connaissance du public ciblé :

- Les jeunes nous ont surpris par leur motivation, leur envie de réussir et de se sortir de leur situation de précarité.
- ils nous ont montré qu'avec un accompagnement bien défini, ils pouvaient se dépasser, et construire un parcours d'orientation adapté à leur profil.

## **IV Mise en œuvre du projet**

### 4 Mise en œuvre des actions

#### *1 Degré de réalisation*

Des actions prévues initialement n'ont pas été modifiées ni supprimées toutefois nous avons rajoutées et surtout approfondi le contenu d'une formation Civique et Citoyenne dont les objectifs sont les suivants :

- Sensibiliser les jeunes à l'organisation de la cité et aux enjeux de la citoyenneté,
- Partager les valeurs de la République et de la Laïcité et en être promoteur,
- Aider à traduire dans des actes concrets les éléments du vivre ensemble,
- Rendre les jeunes acteurs, pour eux et les publics qu'ils suivent,
- Partager les valeurs de la République et de la Laïcité,
- Action citoyenne de prévention à la sécurité routière (le partage de la route, etc.), avec des intervenants de professionnels agréés,
- Les addictions et la loi qui y réfère,

- Une réflexion sur un slogan de sensibilisation sur la prévention d'une addiction,
- Conception et valorisation du slogan,
- Un accompagnement pour aider le jeune à s'approprier le monde professionnel et à redéfinir son projet professionnel :

Des ateliers de remobilisation, pour vivre des temps de remobilisation des compétences et de valorisation de la personne.

Des ateliers d'analyse professionnelle, avoir des retours réguliers sur son immersion dans le cadre d'analyse de situations professionnelles, pour mieux s'adapter et lever les freins à l'insertion professionnelle.

- Partager les valeurs de la République et de la Laïcité,
- Action citoyenne de prévention à la sécurité routière (le partage de la route, etc.), avec des intervenants de professionnels agréés.
- Les addictions et la loi qui y réfère,

Une des raisons de ces changements c'est l'arrivée d'un partenaire rencontré au cours de l'expérimentation du projet,

Un engagement dans une association ou une structure tout au long du projet :

- Une réflexion sur un slogan de sensibilisation sur la prévention d'une addiction,
- Conception et valorisation du slogan,

Un atelier d'appropriation du territoire, pour comprendre celui-ci.

## ***2 Outils liés à la mise en œuvre du projet***

cf. annexe 3

Tout le long du projet, des outils ont été mis en place pour les jeunes au niveau des modules de formation, outils pédagogiques, d'évaluation, livret de compétences en lien avec les objectifs posés.

## ***3 Difficultés rencontrées***

On a eu des difficultés pour tenir et mettre en place les actions prévues au calendrier, à cause du COVID (confinement, le port du masque obligatoire, la distanciation, et le pass sanitaire pour entrer dans certains locaux). Il a fallu gérer les stagiaires qui n'avait pas ou qui ne voulait pas se faire vacciner. On a dû s'organiser et mettre en place un protocole lors des temps de formation. A chaque entrée le matin on prenait la température des stagiaires et on agissait en conséquence si la température était de 38°.

Les stagiaires qui partaient en immersion de structure, faisaient un test en pharmacie en amont et le présentaient lors de leur entrée. Ils convenaient avec l'association le rattrapage des jours manquant dû à la crise sanitaire.

#### 4 *Autres enjeux liés à la mise en œuvre du projet*

##### *a Impact de l'évaluation*

Les échanges avec l'évaluateur se sont faites en présentielles au début puis avec la crise sanitaire et les disponibilités, la communication s'est faite par téléphone et mail. Les échanges se sont toujours bien passés et restées professionnelles. Le téléphone était le mode le plus fréquent (2 à 3 fois dans le mois).

La présence d'une équipe d'évaluation sur le projet permet de voir si on est en cohérence avec les objectifs posés et si on respecte ou pas la planification et de fait de réajuster en conséquence. Cela nous permet d'avoir une ligne de conduite pour toujours placer le jeune au centre de ce projet et en être acteur principale de son parcours d'accompagnement.

Les impacts de la mise en œuvre du protocole d'évaluation, nous ont permis de voir les changements au niveau de la réalité sociale que nous visions au départ, mais également les changements intervenus au niveau des jeunes (processus social et éducatif) et aussi dans les partenariats au niveau des relations.

L'impact de l'évaluation nous a permis de mesurer notre efficacité dans l'accompagnement du jeune, de continuer à apprendre et à développer nos compétences et nos capacités. Elle a consolidé et validé nos compétences dans le parcours d'accompagnement sociale.

##### *b Interactions avec le droit commun*

L'action a donné lieu à des interactions avec des dispositifs de droit commun, tel que le PACEA pour les stagiaires au niveau de la mission locale.

### 5 Pilotage du projet

#### 1 *Partenaires opérationnels*

<b>Nom de la structure partenaire</b>	<b>Type de structure partenaire</b>	<b>Rôle dans l'expérimentation</b>
Mission Locale Nord	Service public de l'emploi	Au début recherche de jeunes en contrat GJ.
Politique de la ville de Sainte-Marie	Collectivité territoriale	A fait partie du comité de pilotage. Appui dans la
CCAS Sainte-Marie	Établissement administratif public	Lieu de stage pratique pour les stagiaires
Association d'ESS	Association	Lieu d'accueil en immersion de structure
Association Prévention Pëi	Association loi 1901	A travailler avec nous en février 2022 sur des actions de
les associations de quartier	Association loi 1901	Lieu d'accueil en immersion de structure
Association de quartier	Association loi 1901	A servi de lieu de stage pratique pour les stagiaires et Lieu

Ce projet a permis le renforcement de partenariats institutionnels et opérationnels préexistants. Une autre association qui n'était pas associée au montage du projet en amont est venue se joindre à nous suite à l'engouement du projet et le bouche à oreille. Elle a demandé à rencontrer les CEMEA et après les échanges, nous avons vu qu'il était possible de travailler sur une action de prévention qui s'est aboutie en février 2022.

## 2 Partenaires financiers

Financeurs	Part de ces financements dans le budget total du projet (en %)
Le Fonds d'Expérimentation à la Jeunesse	91,74 %
La ville de Sainte-Marie	4,13 %
La Préfecture	4,13 %

Le Fond d'Expérimentation à la Jeunesse n'est pas opposé à continuer à financer ce projet mais sur un autre lieu d'expérimentation par exemple la ville de Saint-Denis veut mettre en place un projet plus ou moins similaire, mais avec des ajustements spécifiques adaptées à ses besoins.

La Préfecture partage la même idée que le Fond d'Expérimentation à la Jeunesse, et n'est pas opposée à nous suivre sur un autre projet.

La ville de Sainte-Marie compte tenu des problèmes rencontrés tout au long du projet, en terme de difficultés à mobiliser les jeunes, de trouver des structures d'accueil pouvant accueillir les stagiaires dans de bonne condition, ne souhaite plus continuer à poursuivre ce projet.

Le financement du projet par le Fond d'Expérimentation à la Jeunesse a été un levier qui a permis de rassurer les différents acteurs de ce projet.

## 3 Pilotage du projet

### a Modalités de pilotage

Nom de la structure	Type
Évaluateur	cabinet NEO
La mission locale	Service public de l'emploi
La politique de la ville de Sainte-Marie	Collectivité territoriale
La Préfecture	division administrative territoriale
Les CEMEA de la Réunion	Association loi 1901

Les structures qui faisaient parties du comité technique : Les CEMEA de la Réunion ; le cabinet NEO ; la mission locale ; Les associations de la ville de Sainte-Marie en lien avec le projet.

La fréquence et les dates des réunions du comité de pilotage :

- COPIL le 12 août 2020
- réunion en visio-conférence le 27 août 2020 de 11h00 à 12h00.
- 04 octobre 2021
- 07 décembre 2021

#### *b Difficultés rencontrées liées au pilotage du projet*

Mi- janvier au 17 mars 2020 : Travail hebdomadaire avec les principaux partenaires pour le lancement de l'action (rencontres physiques suivis de travaux par téléphone et par mail + réunion COPIL et rencontres partenariales).

Avril à juin 2020 : Informations et maintien du lien, par mail et par téléphone, 1 fois par mois.

Juillet à août 2020 : Reprise du travail avec lien par tel et par mail, 1 fois par semaine ; voire plusieurs fois par semaine depuis le 03 août avec Mission Locale Nord, déléguée du préfet et Politique de la Ville.

Nous avons défini de faire un travail par mail en amont et de synthétiser afin d'apporter des éléments de réponses pertinentes et adaptées à des situations rencontrées pendant le déroulement du projet, compte tenu des difficultés d'emploi du temps, des disponibilités de chacun, et afin de pallier à la gestion de la crise sanitaire.

#### *c Outils relatifs au pilotage du projet*

On n'a pas eu des échanges avec d'autres expérimentateurs soutenus par le fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

### **6 Valorisation et communication**

Tout au long de l'action on a invité les partenaires, le grand public à venir rencontrer, voir ou participer à une activité mise en place par les jeunes pour valoriser leur parcours.

Nous avons fait une journée de valorisation de l'expérimentation, en y invitant tous les acteurs au travers d'une matinée conviviale, avec une projection de film, de scénettes, deux chansons (écrites par un jeune), témoignages. Il nous paraissait important qu'un élu (de la vie associative) soit présent afin qu'il se rend compte de l'évolution de ces jeunes, futur citoyen.

Un pot à clôturer ce temps de valorisation.

## **V Enseignements**

### **7 Impacts du Covid-19 sur le projet**

En effet la crise COVID a eu un impact sur le projet. On a été obligé de décaler dates de démarrage de la cohorte 1 et de la cohorte 2 à cause de la crise sanitaire. Au niveau des actions prévues, on a dû décaler certaines actions comme les sessions du BAFA car le protocole en vigueur ne permettait pas la mise en place de ses sessions. De plus, il a fallu décaler les dates des cohortes et retravailler le planning de chaque cohorte. Cela a entraîné une perte des jeunes car ils sont restés dans l'attente de démarrage et ils ont entretemps trouvé autre chose en termes de formation et de travail.

La crise sanitaire a eu un impact au niveau de la mise en œuvre du calendrier du fait des

nombreux ajustements : de ce fait le projet a « traîné » en longueur. Toutefois, malgré les contraintes, nous avons pu réaliser au niveau de la première cohorte, le contenu global et initialement posé et inclure d'autres (les valeurs de la République, la laïcité...) ; de ce fait poser davantage d'heures d'accompagnement.

Avant le démarrage de la deuxième cohorte en septembre 2021, on a eu un confinement partiel à partir du 31 juillet 2021 ce qui ne nous a pas permis de mettre le BAFA générale en internat en début de parcours. En conséquence la cohésion de groupe a été difficile à mettre en place au départ.

## 8 Potentiel de transférabilité

Le dispositif testé était d'accompagner des jeunes dans un parcours et mobiliser ou remobiliser leurs compétences pour pouvoir définir un parcours professionnel ou d'insertion.

Le dispositif comprend une formation BAFA en parcours complet ce qui permet aux jeunes d'avoir un certificat d'aptitude à la fin de son parcours avec le PSC1. Cela lui permet d'avoir les bases pour travailler dans le secteur de l'animation.

Il allie aussi temps d'immersion dans des associations ou le jeune participe à la redynamisation du tissu associatif de son quartier et de contribuer au développement de son quartier.

Le troisième aspect est le contenu des temps d'accompagnement qui peuvent être travailler en fonction des besoins des partenaires, du territoire et du jeune.

Le projet est centré sur le jeune et il est accompagné par un référent sur tout le long du projet.

Il y a aussi un lieu qui a été fait avec les partenaires tels que la mission locale qui prend le relais dans le suivis du jeune à la fin du projet et l'accompagne vers son projet professionnel.

Les trois aspects du projet avec la participation des partenaires et des associations font que le jeunes se retrouve dans un environnement propice à son épanouissement

En termes de transférabilité, le projet peut être transférable à tous les territoires s'il est construit dès la phase de diagnostic avec les partenaires. Le contenu doit être aussi construit en fonction des besoins des jeunes, du territoire et des partenaires. En respectant ces recommandations, n'importe quelle structure peut mettre en place ce projet et le transposer à un territoire. Il est aussi possible de le faire avec d'autre public.

Ce qui diffère du droit commun et que le jeune est suivi et accompagné par de multiples acteurs et qu'il travaille ensemble dans l'intérêt de celui-ci.

Hors cadre de l'expérimentation, le projet devrait être organisé autour du porteur du projet qui se charge de faire le lien avec les différents partenaires et aussi d'organiser le suivie des jeunes.

Pour un modèle économique, il faudrait écrire le projet dans un parcours d'accompagnement et de citoyenneté qui pourrait favoriser le lien avec des dispositifs existant de droit commun comme une prise en charge du coup de la formation par pôle emploi ce qui permettrait aussi aux bénéficiaires du projet d'avoir une allocation.

## 9 Enseignements

### 1 *Public visé*

Les jeunes sont surprenants et possèdent une grande richesse à partager mais qu'il faut savoir « faire émerger » ; Le temps de la prise de conscience et confiance fut long, mais le résultat probant.

Notre pédagogie tournée vers l'éducation nouvelle où la prise en compte de l'individu dans sa globalité, a été une des clés principales de cette réussite de même que nos valeurs d'émancipation et transformation sociale de l'individu.

### 2 *Mise en œuvre des actions*

Ce projet expérimental à partir du BAFA Citoyen mis en œuvre au CEMEA, peut-être améliorer en mettant l'accent plus sur le tissu associatif, pour pouvoir donner la chance aux stagiaires de découvrir d'autres possibilités de structures d'immersion et terrain de stage fonctionnant différemment pour avoir un enrichissement d'expérience plus aboutit. Il faut poser des « pare-feu » pour éviter que « l'utilisation de ses jeunes en remplacement de salarié pour intervenir sur des temps périscolaires par exemple.

Les échanges que l'on a avec les différents acteurs du projet permettent d'être mieux accompagnées de suivre l'avancée du projet, de favoriser les acteurs de terrain, et de vérifier si nous respectons nos engagements, orientations, et cadre posés initialement. Il faut toujours en tenir compte si nous voulons que notre projet fonctionne correctement.

### 3 *Gouvernance, pilotage et partenariats*

Les partenaires incontournables pour la mise en place du projet sont :

- Les partenaires institutionnelles tels que la préfecture et la DRAJES, politique de la ville
- Les partenaires de l'emploi et de l'insertion tels que la mission local, pôle emploi
- Les associations du territoire de mise en œuvre du projet

En terme de vigilance et de difficulté, il faut faire attention à ce que ce projet ne soit pas accaparé par certain partenaire et que le porteur de projet ne perde pas la maîtrise de celui-ci.

Il faut au préalable définir le rôle de chaque acteur du projet et faire des points de situations sur l'avancée du projet régulièrement.

### 4 *Impacts sur la structure*

L'impact de ce projet sur la structure questionne la création d'un poste à mi-temps de chargé de projet, et d'un référent pédagogique qui gèrent à plein temps cette action afin de mené à bien ce projet d'accompagnement de jeunes.

Ce projet n'est pas que des temps de formation, il doit être pris dans son intégralité afin qu'il prenne tout son sens dans la mise en place et de son aboutissement. C'est en ce sens que les CEMEA ont travaillé sur ce projet pour que le jeune en sorte grandi et fier.

## VI Conclusion

L'expérimentation nous a permis d'être reconnu comme acteur sur un nouveau territoire, de mettre en avant un réel intérêt à participer à son développement, rendre le jeune acteur et citoyen de sa cité. D'y avoir un ancrage territorial.

Cette expérimentation est en adéquation avec nos orientations politiques en favorisant la cohésion sociale au sein des quartiers et favoriser une inclusion sociale du jeune en rupture avec les apprentissages.

Nous sommes dans l'optique de le déployer sur d'autre terrain.

### **Annexes à joindre obligatoirement au rapport final :**

- **Annexe 1 - Publics**
- **Annexe 2 - Actions**
- **Annexe 3 - Outils**

### **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**

Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des sports  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative  
Mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<https://www.experimentation-fej.injep.fr/r>

